

*“ Accompagner les territoires dans leur adaptation
au changement climatique ”*

Le CEREMA et MÉTÉO FRANCE signent une convention de partenariat.

Les acteurs publics comme privés sont au quotidien directement confrontés aux conséquences du changement climatique. Planifier des aménagements urbains pour limiter les impacts des fortes chaleurs estivales en ville ou anticiper l'érosion côtière ou les éventuels risques d'inondation pour protéger les biens et les personnes sont des exemples d'actions nécessitant une expertise approfondie.

Afin de renforcer leurs synergies au service des collectivités territoriales et des acteurs économiques, le Cerema représenté par son directeur général, Pascal Berteaud et la présidente directrice générale de Météo-France, Virginie Schwarz, ont signé une convention de partenariat actant une collaboration pour les six prochaines années.

Objectif : concevoir des outils et des méthodes afin de proposer des solutions durables aux acteurs des territoires.

Météo-France et le Cerema se sont ainsi engagés dans une collaboration pour :

- améliorer la connaissance de la **vulnérabilité des territoires** en partageant des données mais aussi des méthodes sur le zonage des risques météo-dépendants et des risques hydrauliques, afin d'envisager la mise au point des méthodes de production de la vigilance infra départementale ;
- contribuer mutuellement à partir de données, de formations et de méthodologies à l'alimentation du **Centre de ressources sur l'adaptation au changement climatique** ¹, dont le Cerema et Météo-France sont partenaires fondateurs, pour abonder le Plan national d'adaptation au changement climatique. Cette plateforme s'adresse tant aux élus, techniciens de collectivités, qu'aux acteurs économiques, bureaux d'études mais aussi aux particuliers. Elle propose un ensemble de contenus personnalisés (ouvrages, guides, fiches...) permettant à tous de s'engager dans l'adaptation au changement climatique ;
- proposer des solutions pratiques sur la **météorologie routière**, notamment en prévision de la période hivernale. La mise à disposition aux exploitants, par exemple, d'un outil de viabilité hivernale spatialisé à l'échelle d'une grille de 1km sur 1km pourrait représenter un atout majeur pour ces opérateurs. Axe de travail commun entre les deux établissements, cette offre pourrait être complétée par une formation spécifique des gestionnaires.
- apporter une **réponse personnalisée aux collectivités territoriales** sur les enjeux liés à l'adaptation au changement climatique de leurs infrastructures de transport, en s'appuyant sur les compétences et références des deux établissements ;
- travailler à la pérennisation du réseau de mesure de houle en métropole et outre-mer permettant une **observation en surface** des mers et océans nécessaire notamment à production des vigilances vagues de submersion.

¹ <https://www.adaptation-changement-climatique.fr>

- collaborer à de nombreux axes de **recherche** dont les effets du changement climatique sur les risques liés aux infrastructures dans un environnement incertain ou encore les impacts des phénomènes météo sur les transports et sur les systèmes de transports intelligents pour la collecte de données météorologiques en masse.

Chacun de ces domaines pourra donner lieu à l'organisation d'actions de valorisation et de diffusion des connaissances, la réalisation de formations en commun au bénéfice des collectivités et acteurs économiques. La convention passée entre les établissements porte sur essentiellement sur des actions tournées vers le territoire national mais pourra selon les opportunités s'élargir au plan international.

A propos du CEREMA :

> Le Cerema est fortement mobilisé sur les questions d'adaptation au changement climatique. En janvier dernier, il a remporté le label Institut Carnot pour une durée de 4 ans avec le projet d'Institut Clim'adapt. Ce projet vise à aider les entreprises et les collectivités territoriales à satisfaire les besoins des territoires pour assurer leur transition vers une économie sobre en ressources, décarbonée, respectueuse de l'environnement et équitable en lien avec les nouveaux modes de vie engendrés par la transition numérique et l'adaptation au changement climatique. Pascal Berteaud, directeur général du Cerema indique : « *nous avons fait le choix de mobiliser les énergies sur un sujet essentiel : le climat. Ce pari a payé car, pour la première fois, ce label a été attribué à un projet qui concerne l'adaptation au changement climatique* ».

A propos de Météo France :

> En réponse aux attentes sociétales fortes suscitées par la prise en compte croissante des enjeux liés au changement climatique, Météo-France s'est attaché à valoriser les produits issus de la recherche sur le climat et à rendre cette information accessible auprès du grand public, du secteur public et des acteurs privés. Dans cette logique, l'établissement a structuré son offre de services climatiques et l'a ensuite régulièrement enrichie en intégrant les besoins exprimés par ses utilisateurs. Météo-France a également contribué au meilleur niveau à l'élaboration du dernier rapport du GIEC, confortant ainsi la position de la France en matière de climat. Les dernières années du contrat ont été marquées par la tenue de la COP 21 à Paris qui a donné lieu à l'organisation de nombreuses actions de communication impliquant les climatologues de l'établissement à travers toute la France.

CONTACTS PRESSE :

Cerema - Géraldine Squenel – Directrice déléguée communication et relations presse
06.12.73.55.56 / geraldine.squenel@cerema.fr

Météo-France – Jocelyn Defawe - responsable du service relations presse et réseaux sociaux
07 60 41 72 43 / jocelyn.defawe@meteo.fr